

Fiche D5 : ENSEIGNANT(E) DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE AUTISME (UEEA)

<p>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sous l'autorité hiérarchique et pédagogique de l'IEN-ASH, l'enseignant(e) de l'unité d'enseignement élémentaire autisme organise et anime les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les personnels du service médico-social associé.
<p>FONCTIONS ET ACTIVITÉS</p>	<p>Piloter le projet de l'UEEA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer au quotidien le fonctionnement de l'unité d'enseignement (didactique et pédagogie, organisation, matériel, 3h de réunions hebdomadaires de synthèse avec les différents professionnels (AESH collective, éducateur spécialisé...); • Transmettre des informations structurées à la personne chargée de la supervision du dispositif, au sujet d'un enfant ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels; • Partager et construire avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service de la scolarisation des élèves; • Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS. <p>Contribuer au Projet Personnalisé de Scolarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves; • Entretenir le lien avec l'enseignant(e) référent(e) et le/la coordinateur(trice) de projet du service de soin, et participer aux ESS; • Être l'interlocuteur(trice) de première intention des parents en ce qui concerne le cadre de travail proposé à leur enfant. <p>Être personne ressource école inclusive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler en partenariat avec les autres enseignants de l'école pour favoriser les inclusions des élèves dans des groupes de classe d'âge identique; • Contribuer à l'information de l'ensemble des acteurs de l'école sur le fonctionnement de l'UEEA (conseil d'école...).
<p>COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire du CAPPEI • Connaissance du système éducatif et de l'ASH. • Connaissance du fonctionnement de la MDA • Connaître le fonctionnement des champs médico-sociaux. • Avoir le sens de la communication. • Être disponible. • Avoir un sens de l'organisation et de la planification.
<p>REGIME INDEMNITAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • NBI : 27 points 132.91€/mois • n°1914 : Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) 212.50€/mois